

OPEL ASTRA ST (SPORTS TOURER) GS (Ref:O203254)

0 KM



Cylindrée	1200 cc
Carburant	ESSENCE
CO2	g/km
Boîtes de vitesses	6 v
Portes	5
Carrosserie	Break
KM	11.090km
Immatriculation	04/04/2025

Couleur
VULCAN GREY

21.300 € TTC

Options

-

Equipement de série

6 airbags - accès et démarrage mains libres - aide au démarrage en cote - aide au maintien dans la file (lkas) - aide au stationnement avant et arrière - apple carplay + androidauto - avertissement de distance - avertissement de fatigue - banquette arrière rabattable (1/3 - 2/3) - bluetooth - caméra 360° - capteur de lumière - climatisation automatique bizona - commutation automatique des feux de route et de croisement - décors extérieur noir - détecteur de pluie - éclairage à led - éclairage d'ambiance - encadrement des vitres extérieures en noir - feux arrière à technologie led - feux de jour à led - frein de stationnement électrique - freinage actif d'urgence - intérieur simili/tissus - jantes en aluminium 16" - kit de réparation - pare-brise acoustique - phares à led - phares antibrouillard led - poignées de portes extérieures ton carrosserie - prise 12 v - prise 12 v à l'avant et à l'arrière - programme de stabilité électronique (esp) - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation - régulateur de vitesse adaptatif - rétroviseur intérieur jour/nuit automatique - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - rétroviseurs extérieurs noirs - rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - siège conducteur avec support lombaire à commande électrique - sièges avant chauffants - système d'attache isofix - système de limitation de vitesse - système de verrouillage centralisé des portes avec télécommande - système ecall (appel d'urgence automatique) - système start stop automatique - tableau de bord digitale - trappe de transport - usb - usb arrière - vitres électriques avant et arrière - vitres surteintées à l'arrière "privacy glass" - volant chauffant - volant en cuir - volant multifonction

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.